

SPB sur TA: Investir pour l'avenir

Pendant qu'à Berne on discute, des producteurs se demandent comment mettre en place les surfaces de promotion de la biodiversité sur terres assolées et si elles sont rentables.

Depuis que le Conseil fédéral a pris il y a deux ans la décision d'exiger dans les prestations écologiques requises (PER) une proportion minimale de 3,5 pour cent de surfaces de promotion de la biodiversité (SPB) sur terres assolées (TA), le thème suscite d'intenses discussions. Début décembre, le Conseil national a décidé de repousser pour la deuxième fois l'entrée en vigueur de cette nouvelle exigence au 1er janvier 2025. Néanmoins, les agricultrices et agriculteurs ont déjà maintenant des échanges entre autres pour savoir quelles SPB sur TA conviennent où, ce qu'il faut faire pour les mettre en place et les entretenir et quels avantages écologiques soutiennent la production (voir aussi l'encadré).

Lors de la planification et de la réalisation de nouvelles SPB, des facteurs économiques sont aussi importants pour les décisions des chefs et cheffes d'exploitation. La centrale de vulgarisation agricole Agridea et la Station ornithologique suisse ont donc étudié la rentabilité de SPB sur TA dans un projet pratique soutenu par l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG), la HAFL et le FiBL. Les marges brutes des différentes cultures de trois exploitations qui ont participé à ce projet de recherche ont été comparées et les influences sur les rotations vérifiées:

- Ⓐ une exploitation mixte bio avec production laitière, engraissement porcin et grandes cultures
- Ⓑ une exploitation mixte PI (production intégrée avec élevage porcin et grandes cultures)
- Ⓒ une exploitation PI avec grandes cultures sans bétail

Bien que les résultats des calculs soient spécifiques à ces exploitations et ne peuvent donc pas être transposés à d'autres, ils montrent de manière exemplaire quelles implications économiques l'application des nouvelles exigences PER peut avoir (tableau «Calcul des marges brutes»). Il est apparu que les SPB sur TA sont économiquement concurrentielles au moins pour les exploitations conventionnelles étudiées. L'exploitation bio obtient par contre des marges brutes plus basses avec les SPB sur TA. Il faut voir que les contributions pour les SPB sur TA sont inférieures au revenu qui peut être réalisé avec certaines cultures. Les calculs économiques sont donc influencés par les cultures qui sont diminuées et par les types de SPB sur TA qui sont choisis.

Un emplacement mal choisi augmente le travail

Les SPB sur TA sont souvent mises en place sur des surfaces qui donnent de moins bons rendements ou servent de possibilité d'utiliser des coins malcommodes et de corriger la forme des parcelles. Cela peut être économiquement intéressant, mais il faut être bien attentif au choix de l'emplacement et à la technique de mise en place, car ces deux facteurs peuvent influencer fortement la quantité de travail nécessaire.

Comparées aux grandes cultures habituelles, les SPB sur TA exigent plus d'heures de main-d'œuvre que d'heures de trac-



Les surfaces de promotion de la biodiversité sur terres assolées sont des écosystèmes. Photo: Simon Hohl

Calcul des marges brutes avec 3,5 pour cent de SPB sur TA

(Extrait)

		Ⓐ Exploitation mixte bio	Ⓑ Exploitation mixte PI	Ⓒ Exploitation PI sans bétail
Éléments de SPB	Ourlet sur TA	✓	✓	✓
	Bandes auxiliaires	✓	-	✓
	Jachère florale	✓	✓	✓
Surface totale des SPB sur TA		236 a	55 a	108 a
Ø MB Grandes cultures par hectare		Fr. 5722.-	Fr. 2277.-	Fr. 2349.-
Ø MB SPB sur TA par hectare		Fr. 4364.-	Fr. 2990.-	Fr. 3084.-
Ø Différence par hectare de SPB sur TA		Fr. -1358.-	Fr. 713.-	Fr. 735.-

Pour toutes les exploitations, les marges brutes des cultures (y compris les contributions) ont été comparées à celles des éléments de SPB sur TA. Selon les calculs, les marges brutes sont pour l'exploitation bio plus basses pour les SPB sur TA que pour les cultures. Les exploitations PI atteignent sur les surfaces avec SPB sur TA des marges brutes plus élevées qu'avec les grandes cultures. Tous les résultats sur www.agrinatur.ch (voir encadré).

Source: Agridea, OFAG

tion. Des valeurs d'expérience montrent que si l'emplacement et la technique de mise en place sont bien choisis, le travail donné par les SPB sur TA n'est pas beaucoup plus important que pour d'autres cultures (tableau «Volume de travail»). Le volume de travail peut augmenter fortement si ces facteurs ne reçoivent pas la priorité nécessaire et si on choisit par exemple des endroits détremés, à l'ombre ou avec des plantes indésirables. Comme ils le font pour les grandes cultures, les agricultrices et agriculteurs doivent contrôler régulièrement les SPB sur TA dès le semis afin de pouvoir intervenir rapidement si c'est nécessaire.

Grande utilité écologique

Les agriculteurs du projet ont été conseillés individuellement. Les discussions menées montrent que les producteurs ont aussi des doutes sur l'optimisation de l'utilité écologique. La préservation d'écosystèmes intacts est considérée comme très importante parce que la diversité favorise un meilleur équilibre entre les espèces utiles et celles qui sont indésirables. Une grande biodiversité et des écosystèmes qui fonctionnent contribuent en outre à stabiliser les rendements et à diminuer les influences environnementales dues par exemple aux changements des conditions climatiques. Il en découle que ces prestations écosystémiques ont aussi une grande valeur financière à long terme.

On choisira de préférence des SPB sur TA pluriannuelles, car beaucoup de petits animaux passent l'hiver dans ces écosystèmes. Ces surfaces de haute valeur abritent aussi toute l'année des pollinisateurs importants et efficaces comme les abeilles sauvages ou d'autres insectes. Les espèces animales et végétales qu'on trouve sur ces surfaces se sont adaptées à l'écosystème agricole et en ont besoin. D'autres SPB comme les prairies extensives ou les haies avec ourlet herbacé ne peuvent en effet pas ou seulement peu remplir les exigences écosystémiques de ces espèces. Des études scientifiques montrent qu'il faut au minimum cinq pour cent de SPB sur TA de haute valeur pour assurer le maintien des espèces typiques des surfaces cultivées.

Volume de travail (en heures) pour certaines cultures et SPB en bio

Culture (pour un hectare)	Traction	Main-d'œuvre
Blé d'automne (Top)	11 h	45 h
Féverole	7 h	44 h
Colza	11 h	56 h
Tournesol	11 h	63 h
Maïs silo (sur pied au champ)	10 h	67 h
Pois protéagineux	7 h	44 h
Prairie temporaire	24 h	55 h
Pommes de terre (comm. gros)	60 h	303 h
Jachère florale	3 h	67 h
Jachère tournante	5 h	69 h
Ourlet sur terres assolées	3 h	66 h
Bandes pluriann. p. auxiliaires	3 h	67 h
Bandes annuelles p. auxiliaires	9 h	54 h

Source: Agridea, Marges brutes 2023

On peut dire pour conclure que les entreprises agricoles, leurs rotations et leurs décisions pour le choix des SPB sur TA sont aussi diverses et différentes que l'agriculture suisse. Dans deux fermes sur les trois du projet, l'exploitation de SPB sur TA peut être économiquement aussi rentable que celle des grandes cultures. Les fermes avec des marges brutes élevées (y compris les contributions) ne peuvent pas réaliser des gains supplémentaires avec des SPB sur TA, mais, en encourageant une biodiversité intacte, elles soutiennent activement la préservation des bases de production et assurent à long terme les récoltes des générations futures. *Linda Riedel, Station ornithologique suisse*



Six mesures imputables

Les PER devront comporter une proportion minimale de 3,5 pour cent de surfaces de promotion de la biodiversité (SPB) sur terres assolées (TA). Cela ne concerne que les exploitations avec plus de 3 hectares de terres ouvertes (sans les prairies temporaires) en zone de plaine ou des collines. Après avoir reporté au début 2024 l'introduction de cette mesure et de l'ordonnance concernée, le Parlement et le Conseil fédéral a décidé d'un nouveau report jusqu'en 2025. Dans l'état actuel, six mesures seront imputables: jachères florales, jachères tournantes, ourlets sur terres assolées, bandes culturales extensives, bandes pour les auxiliaires et céréales en lignes de semis espacées (celles-ci ne peuvent représenter que la

moitié des SPB sur TA exigées). Certains cantons ont en outre défini pour certaines régions des SPB sur TA imputables spécifiques. *schu*

Informations et contacts

Tous les résultats du projet pratique d'Agridea et de la Station ornithologique suisse:

www.agrinatur.ch > Colonne à droite: Rentabilité des SPB sur terres assolées

Fiches techniques, guides et informations d'Agridea, de la Station ornithologique suisse, du FiBL et de Bioactualités ainsi qu'un podcast du FiBL:

www.agrinatur.ch > Surfaces de promotion de la biodiversité > SPB sur terres assolées

www.vogelwarte.ch/fonctions-spb-terres-arables

www.bioactualites.ch/magazine > Archives > 2022 > Bioactualités 7 | 22 (p. 20-23)

www.fibl.org > Infothek > Podcast (FiBL Focus): «3,5 % Biodiversitätsförderfläche auf dem Acker» (DE)

Contacts utiles et conseils:

→ Véronique Chevillat, FiBL
veronique.chevillat@fibl.org
tél. 062 865 04 12

→ Theres Rutz, FiBL
theres.rutz@fibl.org
tél. 062 865 63 65

→ Linda Riedel, Station ornithologique suisse
linda.riedel@vogelwarte.ch
tél. 041 462 99 64